



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Délibération n° 23-103 Conseil d'Administration du 30/11/2023

Orientations relatives aux moyens humains pour l'année 2024

Service Ressources « finances » Direction Générale des Services

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	14
• Pouvoirs :	9
• Suffrages exprimés :	23
• Votes POUR :	23
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Chantal PÉTARD-VOISIN, Présidente, présente aux membres du Conseil d'Administration les mouvements de personnel envisagés pour 2024.

L'évolution des effectifs du siège est présentée ci-dessous en 3 temps : les besoins en renfort, les renouvellements d'agents contractuels et les demandes de création de postes permanents.

Il est souligné que, de manière générale, des recrutements pour des motifs « de remplacement » et « d'accroissement temporaires d'activité » sont à prévoir pour l'année 2024. Les agents contractuels recrutés pour un motif de remplacement seront rémunérés en référence au grade de la personne absente. Cette rémunération pourra être adaptée au parcours et à l'expérience de l'agent contractuel.

Par ailleurs, les besoins suivants, prévisibles en octobre 2023, ont d'ores et déjà été exprimés par les services. Les montants estimés représentent le traitement brut + les charges patronales.

L'ensemble de ces éléments représente un montant de masse salariale estimée à 520 000 € charges patronales comprises (contre 607 000 € budgétés pour 2023).

Besoins en renfort		B. P. 2024 : 195 000 € <i>B.P. 2023 : 114 000 €</i>	
Service	Situation	Proposition	Coût chargé
Concours - Examens	Renfort sur des fonctions d'assistant Concours pour les Concours CDG 35 et SIC (interrégional)	2 renforts : 12 mois - cat. C	75 000 €
Mobilité - Emploi - Compétences «Emploi»	Prise en charge du Rapport social unique (RSU) annuel	1 renfort - 3 mois - cat. B	12 000 €
Direction générale des services	Chargé de mission : suivi de l'étude prospective « Trajectoire », du projet labellisation RSO et animation du réseau secrétaires de mairie	1 renfort : 9 mois - cat A	36 000 €
Mobilité - Emploi - Compétences «Parcours professionnels»	Chargé de mission école des métiers territoriaux (en fonction des résultats de l'étude)	1 renfort : 9 mois - cat. A	36 000 €
Ressources «Communication»	Chargé de projet refonte du site internet et de la charte graphique	1 renfort : 9 mois - cat. A	36 000 €

Les besoins de renfort pour l'année 2024 sont en croissance par rapport à 2023, principalement du fait du lancement d'études ou projets transversaux spécifiques. Les renforts demandés par le service Concours-Examens ne seront mis en œuvre qu'en fonction de la programmation des épreuves.

Renouvellements de contrats		B.P. 2024 : 132 000 € <i>B.P. 2023 : 197 000 €</i>	
Service	Situation	Proposition	Coût chargé
Mobilité - Emploi - Compétences <i>«Parcours professionnels»</i>	Réponse aux besoins d'accompagnement individuel en bilan de compétences et à la croissance du Conseil et en évolution professionnelle (CEP)	1 contrat de « conseiller en parcours professionnels » : 12 mois - cat. A (Recalibrage de l'activité en fonction du nombre d'accompagnements de 0.5 ETP à 1 ETP)	45 000 €
Conseil et Développement <i>«Administration numérique»</i>	Prise en charge des demandes d'accompagnement méthodologique des collectivités dans leur démarche de mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données	1 contrat de « consultant RGPD » : 12 mois - cat. A	42 000 €
Conseil et développement <i>«Qualité de vie au travail»</i>	Prise en compte de la forte croissance de l'activité de la MAPS et de la prise en charge des situations critiques en collectivité, ainsi que des demandes d'accompagnement en QVT	1 contrat de « psychologue du travail » : 12 mois - cat. A	45 000 €

Créations de postes permanents			B. P. 2024 : 119 000 € <i>B. P. 2023 : 296 000 €</i>	
Service	Fonctions	Contexte	Proposition	Coût chargé
Conditions de travail	Ergonome	Suite à une expérimentation de changement d'organisation réussie et aux nouvelles propositions d'interventions auprès des collectivités, pérennisation du poste d'ergonome	Création d'un poste de cat. A à TC - filière technique - ingénieur au 1^{er} janvier 2024	48 000 €
Conditions de travail	Chargée de dossiers prévention	Suite à l'expérimentation de changement d'organisation réussie, pérennisation du poste de chargée de dossiers prévention	Création d'un poste de cat. C à TC - filière administrative au 1^{er} janvier 2024	35 000 €
Conseil et développement <i>«Mission comptabilité analytique»</i>	Contrôleur de gestion	Accroissement de l'activité de l'équipe en charge de l'accompagnement comptabilité analytique	Création d'un poste de cat A à TC - filière administrative - attaché au 1^{er} avril 2024	36 000 €

Seule la dernière ligne représente une dépense nouvelle. Elle intervient toutefois en partie en compensation de l'évolution à la hausse de la mise à disposition auprès du GIP informatique des 2 agents en charge de la comptabilité analytique auprès des CDG (passage de 20 à 50 % en 2024).

Par ailleurs, pour mémoire, le Conseil d'Administration a validé la création d'un poste de médecin de coordination (cat. A) et un poste d'infirmier au 1^{er} janvier 2022 mais ceux-ci n'ont pu être pourvus à ce stade. Le coût prévisionnel de ces postes est inclus dans le total ci-dessus (74 000 € sur 6 mois d'emploi).



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

ADOPTENT

- les orientations relatives aux moyens humains de l'établissement pour l'année 2024.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20231204-18-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-12-2023

Publication le : 04-12-2023



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN